

L'innovation au coeur de l'entreprise



Projet de conception et de réalisation

Département de l'Ecole Centrale de Lille,
co-dirigé par SKEMA Business School

Ingénieur
ManagEr
Entrepreneur

Iteem

L'expérience par le projet à l'Iteem

Objectifs

Le projet de 2ème année à l'Iteem consiste à concevoir et réaliser un produit ou un service innovant pour répondre au besoin d'une entreprise. Il est destiné à former par l'action les élèves au management et à la concrétisation de projet technologique.

Ainsi, vous nous confiez un sujet à caractère technologique et vous bénéficiez du travail d'une équipe projet encadrée par des enseignants-chercheurs de l'école.

Organisation

Une équipe de 4 ou 5 élèves de 2ème année se forme autour du sujet proposé par votre entreprise. Ce projet s'étend de septembre à mai. Une plage projet d'une demi-journée par semaine (le mercredi après-midi) est définie dans l'emploi du temps. Les élèves peuvent travailler soit à l'Iteem, soit dans l'entreprise.

Nature du projet

Le projet de 2ème année vise à générer une valeur ajoutée pour l'entreprise à travers la création ou l'amélioration d'un produit ou d'un service. L'innovation peut s'exprimer sous différentes formes : dans les méthodes de travail, l'organisation, les techniques proposées, le choix des matériaux, etc.

Quelques exemples de réalisation :

- Solution logistique,
- Amélioration d'un processus de fabrication (processus innovant),
- Automatisation d'un système,
- ...

Les étapes

1. Rédaction du cahier des charges en collaboration étroite entre l'entreprise et le groupe de projet.
2. Recherche de solutions innovantes et choix.
3. Conception détaillée du produit ou du service.
4. Réalisation de tests et livraison
5. Soutenance finale en présence du représentant de l'entreprise et des encadrants.

Les engagements

De l'Iteem

- Affecter un tuteur école ("le pilote") à chaque projet, pour en assurer le suivi scientifique et organisationnel. Des enseignants-chercheurs ("les consultants") interviennent également selon les besoins spécifiques du projet.
- Mettre à disposition le matériel de l'école (laboratoire, atelier, salle informatique, etc) selon les disponibilités de ces ressources.
- Respecter la confidentialité si l'entreprise en fait la demande. Une convention est alors signée entre l'entreprise et l'Iteem.

Des entreprises

- Nommer un correspondant ayant pouvoir de décision.
- Fournir aux élèves les éléments d'informations nécessaires à la réalisation du projet (dans le respect de la clause de confidentialité le cas échéant).
- Prendre en charge les frais liés au projet (matériel, matière première, déplacements, etc).

Proposer un sujet

Les propositions de sujet sont à faire au Responsable des projets de 2ème année avant le mois de septembre. Quelques lignes sur vos coordonnées, le contenu du sujet et le livrable suffisent. le cahier des charges sera discuté ensuite avec le partenaire, les élèves et le pilote.

Pour tout renseignement, contacter Michel Bigand :
michel.bigand@ec-lille.fr (rendez-vous téléphonique possible)

Iteem

Département de l'Ecole Centrale de Lille
Cité scientifique - BP 48
59651 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél : 03 20 33 53 91
Fax : 03 20 67 60 17

<http://iteem.ec-lille.fr>

